



HAL
open science

Le matériel funéraire lié à l'alimentation (des morts ?)

Luc Bachelot

► **To cite this version:**

Luc Bachelot. Le matériel funéraire lié à l'alimentation (des morts ?). Cahier des thèmes transversaux ArScAn, 2009, IX, pp.475-483. hal-02264068

HAL Id: hal-02264068

<https://hal.science/hal-02264068>

Submitted on 6 Aug 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le matériel funéraire lié à l'alimentation (des morts ?)

Luc BACHELOT
(ArScAn-HAROC)
(luc.bachelot@mae.u-paris10.fr)

Le matériel céramique retrouvé dans les tombes a régulièrement été interprété comme étant le témoignage d'offrandes de nourriture faites au défunt. Cela semblait si naturel que fut occultée la première question qui doit nécessairement être posée en de telles circonstances : ce matériel, s'il est évidemment lié à la consommation de nourriture, l'est-il réellement à celle des morts ? Un rapide survol de la documentation, ou plutôt la mise en perspective de quelques cas, de différentes époques et de différentes régions de la Mésopotamie, permettra peut-être d'apporter à l'image traditionnellement élaborée quelques retouches.

1- RAPPEL DE QUELQUES ÉVIDENCES.

Dans le contexte mésopotamien, la présence de matériel funéraire à l'intérieur des tombes est loin d'être systématique. De très nombreuses tombes, quels que soient les périodes, les zones et les sites considérés, ne comportent aucun matériel funéraire. Et parmi celles qui en sont pourvues, un certain nombre seulement contiennent du matériel lié à la consommation alimentaire. On peut, en effet, trouver dans ces tombes des outils, des armes, des éléments de parures, etc., mais pas de vaisselle. Ainsi dans la nécropole à incinérations de Tell Shiukh Fawqani (Haut Euphrate syrien),

datant de la fin de l'Âge du bronze et de l'Âge du fer, une majorité de sépultures ne contiennent pas de matériel céramique, hormis celui qui servait seulement de contenant aux dépôts funéraires¹. Le fait qu'il s'agisse de crémations, ce qui aboutit sinon à la disparition du moins à une dégradation importante du corps, n'explique nullement cette absence de vaisselle normalement utilisée pour le sustenter puisque d'autres tombes du même type et de la même nécropole en étaient pourvues.

Il est par ailleurs extrêmement difficile d'évaluer à l'échelle régionale, ne serait-ce que grossièrement, la proportion des tombes pourvues de matériel et celle des tombes qui n'en ont pas, les premières ayant évidemment été très largement privilégiées dans les publications. Celles qui sont vides de matériel font parfois l'objet d'une simple mention dans le texte d'un rapport préliminaire et disparaissent totalement dans la publication finale et lorsqu'elles sont signalées, dessins, photos et relevés font souvent défaut. Dans d'autre cas, ces tombes simples ne sont pas même mentionnées. Les données qui nous sont accessibles étant loin d'être, statistiquement au moins, représentatives, on ne saurait généraliser et assurer que nourrir les morts renvoyait à un dogme essentiel de l'eschatologie mésopotamienne et sûrement pas,

1 - Tenu et Bachelot 2005 : 11-15.

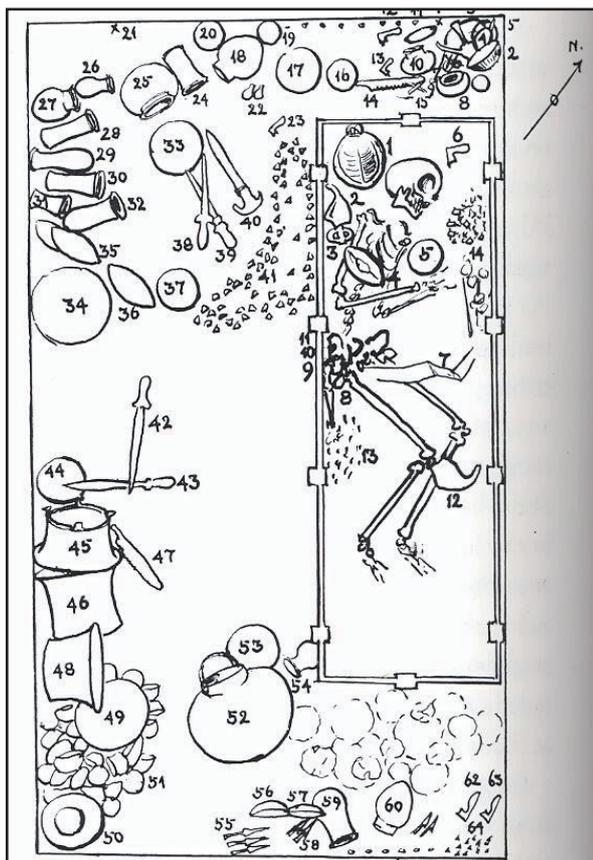


Fig. 1 - Tombe du roi Meskalam-Dug; cimetière royale d'Ur (III^e mil. av. J.-C.),

en tout cas, que cette pratique était généralisée.

Le manque de matériel céramique dans les tombes a par ailleurs souvent été interprété comme étant simplement le témoignage d'une impossibilité économique, indépendante de toutes les conceptions que l'on pouvait avoir du monde des morts. Les tombes pourvues d'un abondant matériel céramique seraient « riches » et celles qui n'en avaient pas « pauvres ». Ces dernières témoigneraient seulement de l'indigence du défunt ou de ses proches qui n'auraient pas eu les moyens de construire pour leur défunt une sépulture coûteuse et d'y déposer les offrandes auxquelles il avait droit. Cette confusion entre la richesse de la tombe et celle de ceux qui l'ont aménagée est maintenant bien reconnue et à juste titre rejetée². En effet, certaines tombes sont de

véritables monuments, construits à grands frais, mais comportant peu de matériel (par exemple celles de Tchoga Zanbil, en Iran, de l'époque médio-élamite). D'autres sont très modestes, souvent de simples fosses en pleine terre, mais pourvues d'un matériel abondant. Les contextes culturels différents déterminent à cet égard des situations diamétralement opposées, comme l'avait bien mis en évidence un colloque tenu à Sens en 2003 qui regroupait des spécialistes de différentes cultures, archéologues, historiens et anthropologues³. Rappelons enfin que dans le contexte mésopotamien, la poterie est produite en abondance et présente dans les demeures les plus modestes. Son dépôt dans une tombe ne saurait donc être considéré comme trop dispendieux pour quelle que couche de la société que ce soit.

2 - L'INTERPRÉTATION DU MATÉRIEL CÉRAMIQUE RETROUVÉ DANS LES TOMBES

A qui était donc été destiné ce matériel céramique ?

Trois réponses sont possibles :

a- La vaisselle témoignerait de l'offrande de nourriture faite au mort.

b- La vaisselle serait déposée dans la tombe, au côté du défunt, tout simplement parce qu'elle faisait partie de ses biens personnels, ce qui n'implique nullement qu'elle devait servir à ses repas. C'est ce que l'on appelle maintenant le « matériel d'accompagnement ». Il accompagne dans la mort la personne inhumée comme il l'accompagnait de son vivant. Rappelons que mettre dans une tombe les objets ayant appartenu au défunt est une pratique encore largement attestée dans de très nombreux contextes culturels.

c- La vaisselle ne serait pas destinée à la

2 - Testart 2001/2004.

3 - Baray, Brun et Testart 2007.



Fig. 2 - Tombe à crémation de Tell Shiukh Fawqâni (Âge du fer) avec matériel d'accompagnement (creuset en basalte). Photo L. Bachelot.

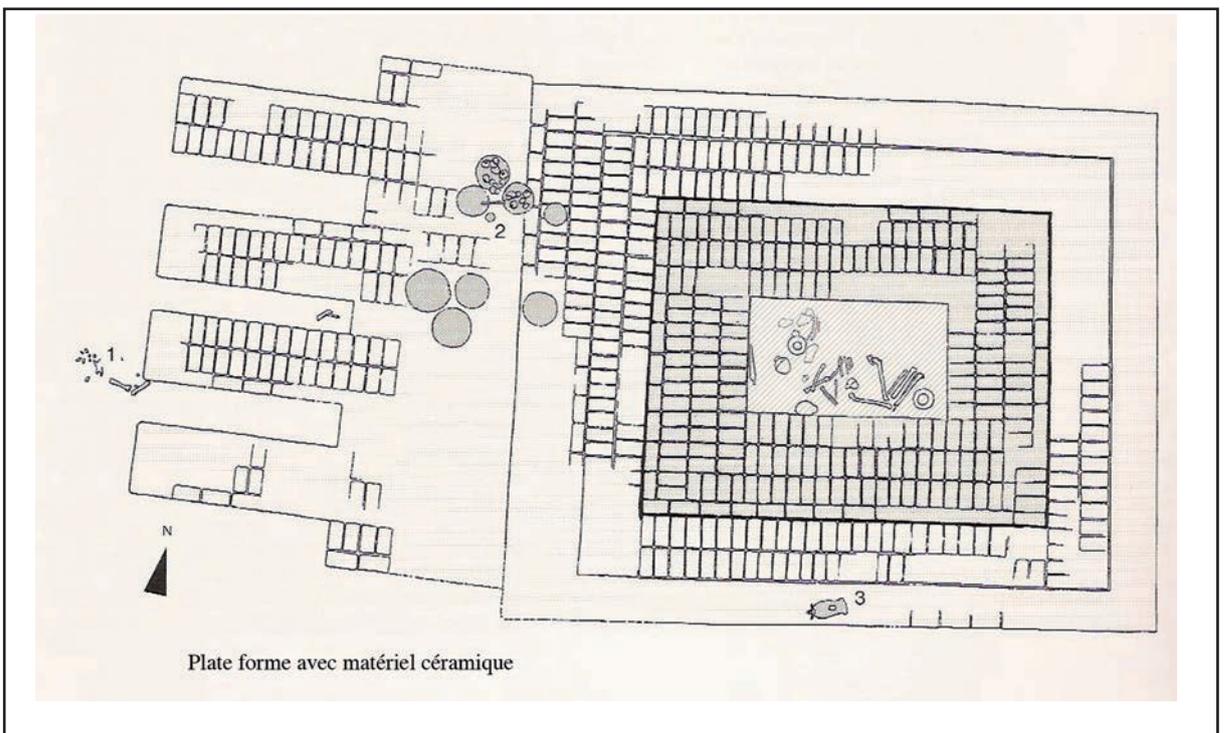


Fig. 3 - Tombe de Kheit Qasim. Les quatre murets parallèles à l'ouest de la tombe supportaient un plate forme où se trouvaient plusieurs poteries (dessin de J.-D. Forest).

nourriture du mort, ni ne lui aurait nécessairement appartenu, mais témoignerait du banquet funéraire auquel le défunt pouvait fort bien ne pas participer.

La première hypothèse, après avoir été très longtemps privilégiée, ne l'est plus actuellement, alors que les deux autres sont fréquemment avancées. Pour certaines tombes, de bons arguments existent pour considérer que ce matériel appartenait au défunt et qu'il s'agit bien de matériel d'accompagnement. Ainsi à Ur, la vaisselle de luxe dans la tombe de Meskalam Dug déposée parmi une quantité d'autres objets (armes, parures notamment), nullement associés à la prise de nourriture, est-elle là car elle appartenait, comme tout les autres objets présents dans la tombe, au défunt roi (fig. 1). Dans plusieurs tombes de Tell Shiukh Fawqani, dans un tout autre contexte puisqu'il s'agit d'incinérations datées du XII^e au VII^e siècle av. J.-C. (fig. 2), le matériel céramique est associé à du matériel de broyage en basalte, qui, même s'il fait partie des instruments mis en œuvre dans la préparation alimentaire, ne sert aucunement lors du repas; mais il appartenait au disparu.

Dans d'autres cas, en revanche, le témoignage du banquet funéraire est assez clair.

Une troisième catégorie de sépultures enfin présente à la fois les deux types du matériel : celui d'accompagnement et celui du banquet funéraire.

3 - LE BANQUET FUNÉRAIRE OU *KISPU*

Dans la conception mésopotamienne du monde et de son fonctionnement, comme dans celle de très nombreuses autres cultures de l'Antiquité, il existe une continuité entre le monde des morts et celui des vivants, si bien qu'il convient de s'assurer de la bonne marche du premier pour que celle du second ne soit pas perturbée. Les morts doivent donc être bien traités, c'est-à-dire

avoir une sépulture décente et être régulièrement honorés, notamment à l'occasion du banquet funéraire commémoratif, le *Kispu*⁴. Un rapide examen des plans de certaines grandes nécropoles mésopotamiennes et de l'aménagement des tombes permet de prendre toute la mesure du soin que les Mésopotamiens accordaient à l'organisation terrestre du monde des morts. Par ailleurs, la lecture des textes relatifs au culte des morts confirme et complète ce que mettent en évidence les recherches de terrain. Participer au *kispu* était un devoir et ne pas le faire était considéré comme une faute grave qui pouvait entraîner de fâcheuses conséquences, dues principalement au mécontentement du disparu. Celui-ci, ne pouvant désormais agir que sous l'espèce de son esprit (*I'etemmu*), pouvait venir persécuter les vivants, pour avoir été ainsi maltraité⁵. Au seul constat de la présence de vaisselle dans les tombes et à la lecture des textes, on pourrait être facilement convaincu que le mort était nourri ou même qu'il se nourrissait. Bols, assiettes, récipients de toutes tailles et de toutes catégories, sont régulièrement retrouvés à côté de la dépouille mortelle. À Tell Rijim (région de Mossoul en Irak) une trentaine de petits bols déposés dans le coin d'une tombe du III^e millénaire av. J.-C. (période de ninivite V) évoque bien sûr la participation d'autant de personnes à un banquet ainsi que celle du défunt lui-même qui tient également dans sa main un bol qu'il semble porter à la bouche. Ce cas qui est loin d'être unique indique clairement que si cette vaisselle pouvait recevoir la nourriture offerte au défunt, elle était aussi destinée à ceux qui venaient partager avec lui un repas.

Le *kispu* pouvait en effet se tenir dans, ou à proximité immédiate de la tombe. En Iraq à

4 - Cf. l'article de B. Lion dans ce volume.

5 - Bottéro 1983 : 153-203.

Kheit Qasim⁶, par exemple, dans la région du Hamrin en Irak, du matériel céramique (début du III^e millénaire av. J.-C.) se trouve à l'intérieur, mais également et surtout à l'extérieur, de la tombe sur de larges plates-formes, ce qui n'est pas fréquemment attesté. Ces sépultures étaient complètement fermées et ne disposant d'aucun dispositif permettant la communication entre l'intérieur et l'extérieur, les poteries découvertes en dehors de la tombe évoquent bien la prise d'un repas commémoratif (fig. 3) à l'extérieur de la dernière demeure de celui qui y était enfermé et donc exclu du banquet. En Mésopotamie centrale et méridionale, sont malgré tout bien attestées les tombes contenant une abondante poterie. C'est le cas de toutes les grandes nécropoles telles Khafadja, Ur, pour ne citer que les plus connues. Les récentes découvertes des fouilles de sauvetage dans la haute vallée de l'Euphrate en Syrie témoignent de la même pratique. À Jerablous Tahtani⁷, sur la rive droite de l'Euphrate, non loin de la frontière turque, c'est plus d'une centaine de coupes qui furent déposées dans une tombe monumentale. Durant ces mêmes campagnes de sauvetage fut mise au jour à Tell Banat (à une cinquantaine de kilomètres de la frontière turque, sur la rive gauche de l'Euphrate), une sépulture (Tomb 2) contenant plus de quatre-vingt-dix pots !⁸ Les tombes bien connues de Karkemish (au bord de l'Euphrate sur la frontière syro-turque), fouillées au début du siècle et datant de la même période, présentent les mêmes caractéristiques. Cinquante-cinq coupes avaient été placées dans l'une d'entre elles. À l'évidence, une telle quantité de vaisselle ne pouvait être destinée à l'usage unique du défunt. Elle servait également à ses proches, venus banqueter pour lui et parfois avec



Fig. 4 - Panneau dit de la paix de l'étendard royal d'Ur.

lui.

Le *kispu* pouvait également se tenir à quelque distance de la tombe. Des maisons ont même pu être (de façon permanente ou occasionnellement ?) réservées au rite du *kispu* (*bit kispim*). C'est ce qu'indique, par exemple, une tablette retrouvée à Terqa commémorant la construction par le roi Samsi-Addu (1796-1775 av. J.-C.) de l'E.KISIGA (une *bit kispim*) dédié au Dieu Dagan⁹. De telles maisons ont sans doute existé dans d'autres villes et dès le III^e millénaire av. J.-C. Tel est semble-t-il le cas à Djerablous Tahtani, à l'instant mentionné, où les nombreux pots retrouvés dans la tombe monumentale n'ont guère pu être utilisés sur place en raison de l'exiguïté du lieu qui n'aurait pu, selon le fouilleur, accueillir autant de personnes qu'il fut exhumé de coupes ! Le banquet funéraire avait donc dû se tenir ailleurs que dans la tombe ou à proximité immédiate de cette dernière, peut-être dans un *bit kispim*. Notons également que la quantité de vaisselle déposée exclut ici la possibilité qu'il puisse s'agir du seul matériel d'accompagnement.

4 - LES REPRÉSENTATIONS DE KISPU

Si la poterie trouvée dans, ou à proximité,

6 - Forest 1996 : 196-199.

7 - Peltenburg 1999 : 427-442.

8 - McClellan and Porter 1999 : 107-116.

9 - Grayson 1972 : 24-25.

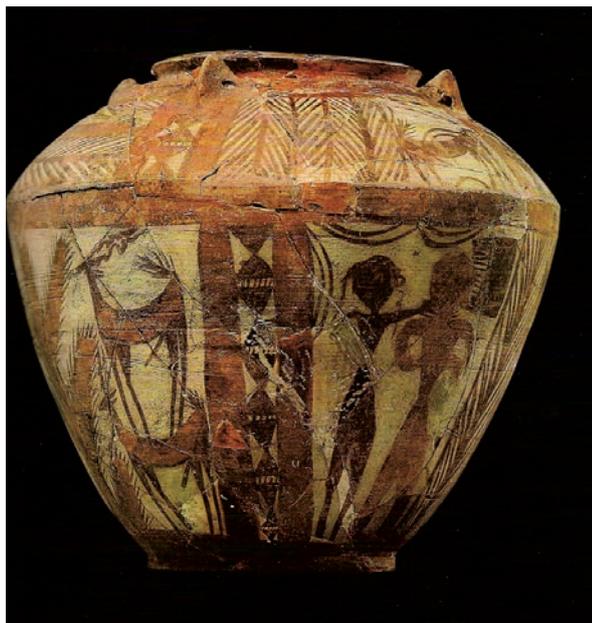


Fig. 5 - Poterie peinte de Khafadja (III^e mill. Av. J.-C.) avec motifs animaliers

des tombes témoigne de la célébration du *kispu*, certaines images peuvent être interprétées comme étant des représentations iconographiques de cette manifestation commémorative. La plus célèbre d'entre elles est peut-être celle que l'on peut admirer sur "l'étendard d'Ur", trouvé dans l'une des tombes royales du cimetière de cette grande métropole (2600-2400 av. J.-C.) (fig. 4). Il s'agit incontestablement d'une scène de banquet sur un objet de luxe, peut-être la caisse de résonance d'un instrument de musique, fait d'éléments précieux ou semi-précieux (d'incrustations de coquillages sur un fond composé de fragments de lapis lazuli, cornaline, etc.). Banquet funéraire ou seulement destiné à célébrer la victoire d'une campagne militaire dont les épisodes sont illustrés sur un autre panneau de l'objet ? Les deux interprétations ont été proposées, mais rien ne justifie qu'on doive les considérer comme exclusives l'une de l'autre. Le banquet a pu être celui que l'on organisait pour fêter la victoire et en même temps celui de la commémoration des soldats tombés sur le champ de bataille. En tout cas, la qualité exceptionnelle

de cet objet et de sa décoration le désigne comme étant une pièce unique, n'ayant probablement d'autre destination que la tombe royale où il fut déposé. Cette image pourrait bien représenter la célébration de la victoire et, du fait du contexte particulier dans lequel elle se trouve, le rappel que le banquet c'est aussi ce qui maintient, dans le cadre funéraire, la liaison entre le souverain et son peuple, au-delà de la mort.

Le *kispu* est une manifestation symbolique et rituelle ce qui implique régularité et répétition. Textes et découvertes archéologiques témoignent donc ensemble du désir de maintenir ce lien entre les vivants et les morts, mais aussi trahit l'inquiétude de le voir un jour se rompre. La seule institution d'un rite, celle du *kispu* comme les autres, si elle vise au maintien et à la régularité de ce dernier, ne peut garantir sa pérennité en toutes circonstances. Une défaillance est toujours possible. Pour pallier cette éventualité et faire en sorte que, quoi qu'il puisse arriver, le *kispu* soit célébré, on a pu imaginer qu'il pourrait l'être symboliquement ; c'est du moins ainsi que nous pouvons interpréter les images qui décoraient certains pots déposés dans les tombes. La céramique des tombes de la première moitié du III^e millénaire, en Mésopotamie du Nord (culture du ninivite V) présente souvent des motifs peints que l'on ne peut considérer comme de simples décors, destinés à embellir un objet utilitaire. Il s'agit de motifs naturalistes qui pouvaient représenter des figures humaines mais surtout des animaux. La particularité de ces représentations est que dans chaque tombe n'apparaît qu'une seule espèce animale parmi toutes celles qui composaient habituellement le bestiaire de l'iconographie de l'époque (à Tell Ridjim de notamment). Dans certaines tombes¹⁰ la région de la Diyala, à Khafadja (fig. 5 et 6) par exemple, il en est de même. L'élection d'une

10 - Bielinski 2005 : 493-511.

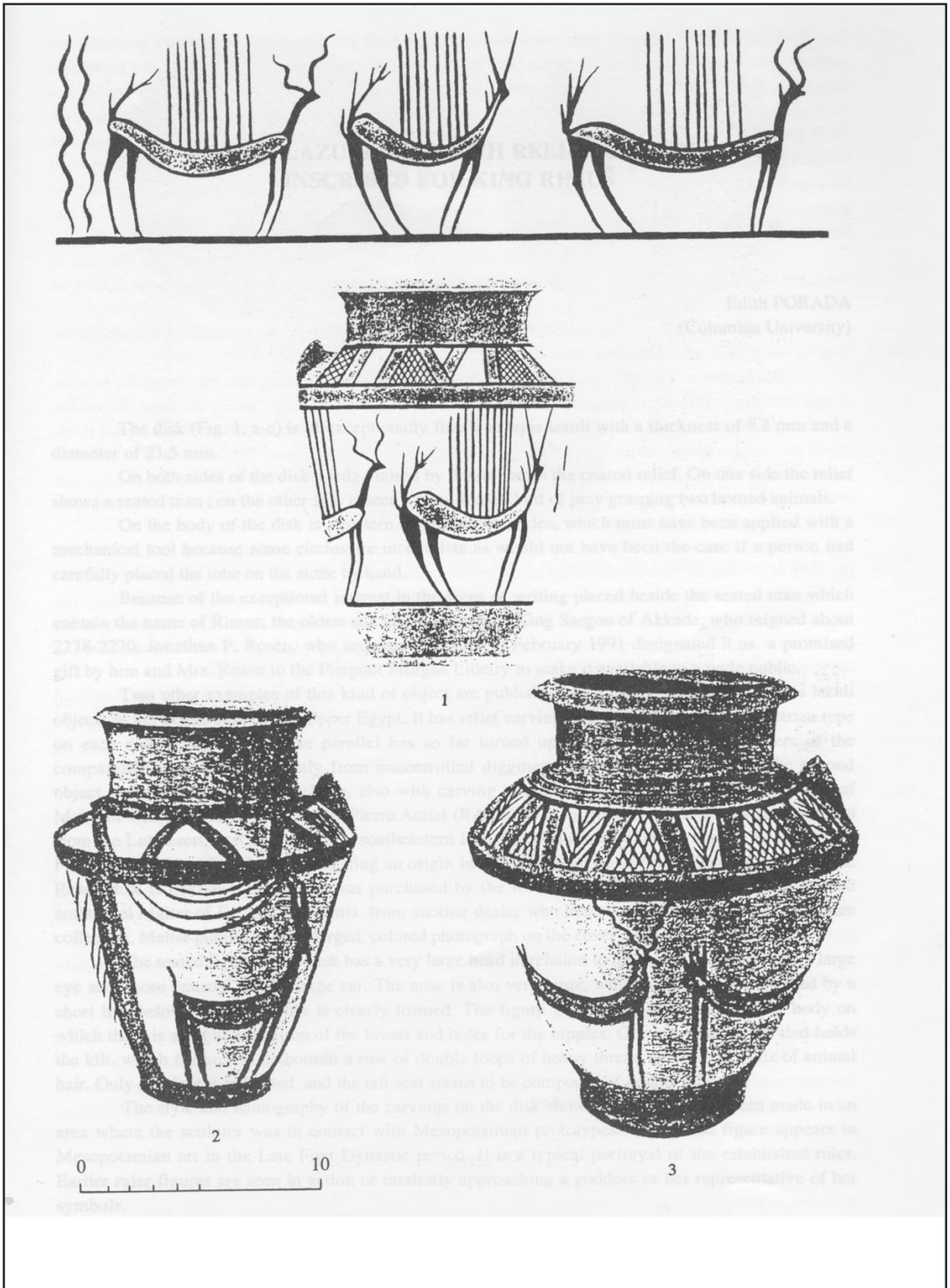


Fig. 6 - Poterie peinte de Khafadja (IIIe mill. Av. J.-C.) avec motifs animaliers.

espèce animale particulière, pour être déposée dans une tombe, fût-ce sous forme d'images, pourrait renvoyer à l'identité ou au statut du défunt. Un animal symboliserait une personnalité, un rang, une fonction, un clan, dans un système de références de type totémique. La représentation de l'animal emblématique, assurerait la présence du groupe auquel appartenait le mort.

Mais cette représentation pouvait avoir aussi une fonction strictement équivalente à celle du repas réellement consommé¹¹. En effet, l'anthropologie a depuis longtemps établi l'identité fonctionnelle du "voir" et du "manger", de la perception visuelle et de l'absorption effective d'aliments. Ainsi, dès qu'il y a vision, il y aurait dévoration. Cette équivalence est présente dans la quasi-totalité des cultures. Sans doute, peut-on penser que rien n'imposait la présence d'images pour évoquer le repas funéraire, le *kispu*, la poterie déposée auprès du mort suffisant à ce rappel. Certes, mais ce ne pouvait être que le rappel d'une manifestation qui s'était déroulée dans un passé plus ou moins lointain. L'image, en revanche, ne cessant jamais d'être visible, nourrit de son contenu et sans interruption. Elle n'est pas seulement l'élément décoratif d'un ustensile grâce auquel on peut manger, elle est elle-même nourriture, inépuisable pour autant qu'elle soit vue. Sa présence dans les tombes assurait ainsi symboliquement la permanence du *Kispu*.

CONCLUSION : L'ÉCLAIRAGE CONTRASTÉ DES DIFFÉRENTS TYPES DE DOCUMENT

À confronter le matériel funéraire et les informations fournies par la documentation textuelle (tout ce qui relève du *kispu*), on peut constater que l'univers de la tombe n'est pas

seulement celui des morts, mais également celui des vivants. Le mort peut se nourrir puisque nous avons vu qu'il tient parfois en main une coupe, mais il le fait sans doute une dernière fois, en compagnie des siens au cours d'un ultime repas en commun. Si les survivants participent régulièrement au *kispu*, en l'honneur du défunt, rien ne laisse supposer que celui-ci fut convié à ces agapes. Certains textes ne mentionnent-ils pas que les morts sont condamnés à se nourrir de boue ? Il faut, par ailleurs, préciser que les dispositifs techniques prévus pour apporter ou faire passer régulièrement de la nourriture au mort sont extrêmement rares.

Rappelons pour résumer que dans la très grande majorité des cas les céramiques découvertes dans les tombes représentent soit un matériel d'accompagnement, soit un témoignage du *kispu*. La valeur utilitaire de ces objets est alors estompée au profit de leur valeur testimoniale. Enfin, pour certains d'entre eux au moins, quand ils sont porteurs d'une iconographie, ils se présentent comme symbole de la pérennité du *kispu*. Une sorte de *kispu* symbolique maintenant, quoi qu'il advienne, sa permanence, c'est-à-dire le lien entre le monde des vivants et celui des morts.

Les conceptions véhiculées par la documentation textuelle pourraient donc être le reflet d'une vision du monde des morts qui, pour être attestée, n'était peut-être pas aussi répandue dans la société que l'on pourrait l'imaginer, ou plus précisément, n'était pas à ce point ancrée dans les esprits qu'elle pouvait déterminer les pratiques funéraires courantes. La prise en compte des données de terrain incite en tout cas à le penser. Ainsi, l'éclairage que notre documentation porte sur la culture mésopotamienne est-il fortement contrasté selon que l'on considère les textes ou les autres données archéologiques.

11 - Bachelot 1992 : 53-68.

BIBLIOGRAPHIE

- BACHELOT L. 1992. « Iconographie et pratiques funéraires en Mésopotamie au III^e mil. av. J.-C. » dans CHARPIN D. et JOANNÈS F. (éd.), *La circulation des biens des personnes et des idées dans le Proche-Orient ancien* : 53-68. Paris, Éditions Recherches sur les Civilisations.
- BIELINSKY P. 2003. « Ninivite 5 Burials at Tell Rijim ». In ROVA E. et WEISS H. (éd.), *The Origins of North Mesopotamian Civilization : Ninivite 5 Chronology, Economy, Society. Subartu IX* : 493-511. Turnhout : Brepols.
- BOTTÉRO J. 1983. Les morts et l'au-delà dans les rituels en akkadiens contre l'action des 'revenants'» *Zeitschrift für Assyriologie* 73 : 153-203.
- BARAY L., BRUN P. et TESTART A. 2007. *Pratiques funéraires et sociétés, nouvelles approches en archéologie et anthropologie sociale*. Dijon : Ed. universitaires de Dijon.
- FOREST J.-D. 1996. *Mésopotamie, l'apparition de l'État*. Paris : Méditerranée.
- GRAYSON K. 1972. *Assyrian Royal Inscriptions*. Wiesbaden : Otto Harrassowitz.
- MACCLELLAN T. et PORTER A. 1999. « Survey of Excavations at Tell Banat: funerary practices ». In DEL OLMO LETE G. and MONTERO FENOLLÓS J.-L. (eds) *Archaeology of the upper Syrian Euphrates The Tishrim Dam Area* :107-116. Barcelona : Editorial AUSA.
- PELTENBURG E. 1999. The living and the Ancestors : Early Bronze Age mortuary Practices at Jerablous Tahtani. In DEL OLMO LETE G. et MONTERO FENOLLÓS J.-L. (éd.) *Archaeology of the upper Syrian Euphrates The Tishrim Dam Area* : 427-438. Barcelona : Editorial AUSA.
- TENU A. et BACHELOT L. 2005. La nécropole de Tell Shiukh Fawqani, *Ktéma* 30 : 11-15.
- TESTART A. 2001. Deux politiques funéraires. In *Trabalhos de Antropologia e Etnologia* 41 (3-4) : 45-66. [réédité in BARAY, L. (éd.) : TESTART 2004 *Archéologie des pratiques funéraires. Actes de la table ronde des 7 au 9 juin 2001 (Glux-en-Glenne)*, Glux-en-Glenne : BIBRACTE, Centre archéologique européen : 303-316].